

# Meudon veut préserver ses racines

Hervé Guénot

PAVÉE, rectiligne et flanquée de quatre rangées de tilleuls. L'avenue du Château a été conçue au XVII<sup>e</sup> siècle comme une voie d'apparat. Une artère classée Monument historique en 1972, et dont les 500 arbres ont vieilli au

fil des décennies. Les travaux de rénovation reprennent après plus de trois ans d'interruption, et une polémique... D'ici à février 2004, 21 arbres seront abattus et 82 nouveaux seront plantés le long des 850 mètres pavés qui mènent à la terrasse et au Château-Neuf, œuvre de Jules Hardouin-Mansart. En tout, trois campagnes d'abattage et de plantation sont prévues jusqu'en 2013. « Il est rare que les services culturels mettent autant d'argent (6,1 millions d'euros) dans un domaine de l'Etat », souligne Hervé Marseille, maire de Meu-

don. Cette rénovation a connu bien des épisodes agités. On est passé près de l'abattage systématique des 548 tilleuls séculaires. Mais l'Association des amis de l'avenue du Château à Meudon (AAAC) a

**Les 500 tilleuls de l'avenue du Château ont failli être tous abattus. Un choc pour les riverains. Finalement, la rénovation a repris**

obtenu un phasage des travaux, une rénovation par étapes, moins traumatisante. « Les premières coupes sans concertation avaient causé une émotion considérable. Nous avons demandé des explications au ministère de la Culture, qui nous a dit qu'il ne répondait pas aux particuliers. Alors l'AAAC a été fondée, raconte Daniel Thouvenin, porte-parole de l'association. Nous avons ensuite constitué un dossier de contre-propositions. L'administration affirmait que les arbres étaient dangereux, ce que nous contestions. »

Lors d'une réunion officielle, l'AAAC apprend que, après les toutes premières coupes, c'est au tour de 108 tilleuls d'être abattus ! « Cela a mis le feu aux poudres. Nous avons déposé un recours devant le tribunal administratif de Paris en mai 2000 », reprend Daniel Thouvenin.

L'association obtient l'annulation des travaux en décembre 2000. Mais les 108 tilleuls avaient déjà été coupés. Il en restait encore plus de 300... Silence de l'administration culturelle pendant plusieurs mois. « Elle refusait de nous parler », se souvient Daniel Thouvenin. Les fils du dialogue sont renoués en juin 2001 lors de la nomination d'une nouvelle directrice à la Direction régionale des affaires culturelles. Malgré les résistances de son administration, elle obtient la révision du dossier.

Dans le projet initial, les techniciens justifiaient l'abattage systé-

**L'avenue du Château et ses tilleuls centenaires.**

Photo Elisa Haberer pour le JDD



matique des tilleuls par le fait que la moitié d'entre eux étaient malades. Plantés en 1865, ils atteignaient leur limite d'âge : 150 ans. C'est pour avoir une pousse homogène que les techniciens préconisaient un abattage total et une replantation en une seule fois. « Ce chantier va s'éterniser en quatre phases pendant dix ans », regrette Frédéric Sichet, chef de projet à l'agence de Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des Monuments historiques.

Une rénovation plus longue, plus graduelle, moins brutale aussi. Dans la première étape du nouveau projet, les 82 sujets replantés ont 10 ans d'âge et mesurent 3 à 4 mètres de haut. Détail histori-

que : l'écartement des quatre alignements a été compté en toises comme sous l'Ancien Régime.

La bataille de l'abattage des arbres s'est doublée d'une bataille du stationnement, où une solution médiane a également été trouvée... « On s'est battus bec et ongles pour le maintien de places de parking », raconte Daniel Thouvenin. Les Monuments historiques voulaient réduire au minimum le stationnement pour protéger l'espace. L'AAAC demandait 140 places et les Monuments historiques, 60. Un technicien affirme que « les associations voulaient sauver les arbres pour sauver leurs places de parking ». Finalement, de 280 places, le nombre va tomber à 100.